

VIE MUNICIPALE

Date du dernier conseil municipal : 23 octobre 2012

Prix du repas de la cantine :

Actuellement : 5 € à partir du 01 janvier : 4,50 €

Société : "Les Petits Gastronomes" - Menus disponibles sur www.bouzyenchampagne.fr

Prix de l'eau : délibération 44/2012

Distribution de l'Eau

- Consommation Eau 0,8360 € / m³
- Préservation Ressources en Eau 0,1654 € / m³

Assainissement

- Consommation Assainissement 1,70 € / m³

Organismes Publics

- Modernisation des réseaux 0,300 € / m³
- Lutte contre la Pollution 0,348 € / m³



Inscription sur les listes électorales :
avant le 31 décembre 2012

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année mais vous ne pouvez voter qu'à partir du 1er mars de l'année suivante (après la révision annuelle des listes électorales). Pour pouvoir voter en 2013, il faut donc s'inscrire au plus tard le 31 décembre 2012.

ÉTAT CIVIL 2012

DÉCÈS

- Régis JUY le 30 Janvier 2012
- Marie-Thérèse BEAUFORT le 25 Février 2012
- Robert RIGOBERT le 2 Avril 2012
- Lucienne HULIN le 13 Avril 2012
- Stephan KLYM le 1^{er} Mai 2012
- Romaine NOIZET le 6 Juin 2012
- Béatrice LEFEVRE le 30 Juin 2012
- Françoise GUILLEMETTE le 18 Août 2012
- Monique COLAS le 22 Septembre 2012
- Camille SAVES le 3 novembre 2012

MARIAGES

- Jean-Luc GUILLEMETTE et Anne-Marie GIRAUDEAU le 26 Mai 2012
- Thierry GONZALEZ et Sandrine LORENTIN le 22 Juin 2012
- Sébastien AIMOND et Christelle FRANCOIS le 28 Juillet 2012

NAISSANCES

- Julianna FROMENTIN le 6 Février 2012
- Agathe WEBER le 11 Mars 2012
- Lilou MANSAT JUY le 25 Mai 2012
- Louise DELAVENNE le 11 Juillet 2012
- Annaëlle BOCQUART le 5 Août 2012
- Raphaël OGGIANO le 17 Août 2012
- Lucas DAUVERGNE le 27 Août 2012
- Tÿmaël BRAQUEMART le 2 Septembre 2012

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

Carole Bonhomme-Ternacle
Delphine Cuasante

Tél. : 03 26 57 70 70

Fax : 03 26 57 70 79

E-Mail : mairie-bouzy@wanadoo.fr

Site : www.bouzyenchampagne.fr

Permanence du Maire et des Adjointes

Mardi 18h00 à 19h30 ou sur RDV

Ouverture au public (Sans interruption)

Lundi 9h00 à 13h00

Mardi 9h00 à 13h00
et 16h30 à 19h30

Jeudi 9h00 à 13h00

Vendredi 9h00 à 13h00



Baptiste ou Rémi
Port : 06 98 25 12 94
Tél. : 03 26 51 19 81
E-Mail : loisirs.bouzy@wanadoo.fr



ÉDITO

Pourquoi un changement de communauté de communes ?



Conformément aux dispositions de la loi de réforme des collectivités territoriales adoptée en 2010 prévoyant le regroupement, la fusion, l'intégration des intercommunalités, la communauté de communes de la côte des noirs à laquelle appartenait notre commune Bouzy était vouée à se transformer.

En effet, le périmètre de la communauté de communes de la côte des noirs devait évoluer et ce notamment afin d'atteindre le seuil minimal de 5000 habitants.

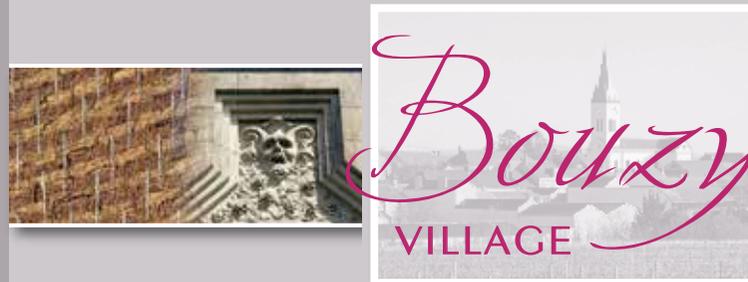
Préalablement à la décision du Préfet de la Marne d'arrêter un nouveau schéma départemental de coopération intercommunal, Bouzy s'est interrogé sur le choix et les modalités de son intégration au sein d'une nouvelle structure communautaire.

Cependant avant toute décision préfectorale, des communes de la communauté de communes de la côte des noirs ont choisi d'intégrer la communauté de communes de la grande vallée de la Marne (CCGVM) en 2011. Dès lors, afin de respecter le principe de la continuité territoriale, le Préfet a proposé à la commune de Bouzy d'intégrer la CCGVM.

Bouzy rejoindra donc cette communauté de communes à compter du 1^{er} janvier prochain.

Si le conseil municipal et moi-même avons souhaité reporter à 2013 notre intégration au sein de la CCGVM, c'est pour mener à terme les projets engagés par notre commune comme la station d'épuration. Aujourd'hui, le temps est venu de participer à un nouveau projet communautaire. Soyez assurés, chers Bouzillonnaises, Bouzillons, de ma détermination pour promouvoir et défendre les intérêts de notre commune au sein de notre nouvelle communauté de communes.

Rachel Paillard,
Conseillère régionale, Maire de Bouzy



AGENDA

TELETHON

le 7 et 8 décembre

Vendredi

Activités sportives avec les enfants de l'institut médical éducatif de Reims

Samedi matin

Cour Marianne vente et animations avec l'Association "Entraide et Partage"

Vendredi 7 décembre
à 15 h30

Inauguration officielle de la salle de remise en forme du relais sport santé nature

Jeudi 13 décembre
à 10h30

Inauguration de la station d'épuration



CADRE DE VIE

Travaux et équipements visant à améliorer le ralentissement des véhicules et la sécurité des piétons

Rue Gambetta

Cette zone attire le stationnement non organisé, ce qui implique que les poids lourds font un écart et se rapprochent des murs d'habitation. Pour y remédier, des coussins berlinois de part et d'autre de cette zone qui devraient ralentir la circulation seront posés prochainement. Afin de dissuader les conducteurs de faire un écart sur les trottoirs, des potelets à mémoire de forme seront posés en accompagnement des coussins Berlinois.



Le giratoire Route d'Ambonny / Rue Félix Faure

Il est constaté que les usagers en provenance d'Ambonny, ralentissent peu en arrivant sur le giratoire. Ce secteur est sensible du fait de sa proximité avec le relais sport santé nature, il y a de nombreuses traversées piétonnes. Il est prévu de réduire la voie d'arrivée sur le giratoire à l'aide de séparateurs et de potelets en caoutchouc.



ESTIMATION DE L'OPERATION

	Quantités	Prix Unitaires H.T.	Montant H.T.
• Fourniture et pose de coussin Berlinois en caoutchouc rouge conforme à la réglementation	6	1 150,00	6 900,00
• Fourniture et pose de potelets à mémoire de forme, pour protection des cheminements piétons contre le stationnement	23	220,00	5 060,00
• Fourniture et pose de séparateurs de chaussée TMB, en caoutchouc rouge, avec armature métallique	10	95,00	950,00
• Etudes et maîtrise d'œuvre	1	1 800,00	1 800,00

FINANCEMENT

Conseil Général
amendes de police 38%
5 589,00 €

Réserve parlementaire
Député Philippe Martin
7 500,00 €

TOTAL € H.T.	14 710,00
TVA 19,6 %	2 883,16

TOTAL € T.T.C 17 539,16



PROTECTION DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT



En 2012 : Construction de la station d'épuration mixte, urbaine et vinicole de 2800 équivalent habitants en partenariat avec 14 centres de pressurage.

Aménagement des bassins



En amont des travaux importants sur le réseau d'assainissement, de type séparatif qui s'étend sur un linéaire de 12,9km:

- 7 280 m de collecte des eaux usées
- 5 680 m de collecte des eaux pluviales
- 2 300 m de fossés, complétant le dispositif d'écoulement des eaux pluviales.

Les effluents collectés par le réseau d'eaux usées sont ensuite acheminés à la station d'épuration, l'écoulement est de type gravitaire.

Les réseaux d'eaux pluviales rejettent en six points les eaux canalisées dans les fossés vers les bassins d'infiltration.



BUDGET TTC

Etudes et construction 2.823.175,00 €

Maitre d'ouvrage : Amodiag
Constructeur : MSE – Perrier

Subventions et participations

Centres de pressurage	539.535,00 €
Agence de l'Eau	826.374,33 €
Conseil Général	125.020,00 €
Etat – DETR	312.359,00 €

Emprunts

Agence de l'Eau (taux 0%)	472.213,90 €
CDC	300.000,00 €

